

Tribune



T. Legay

Par son nom, le label Haute valeur environnementale laisse entendre aux consommateurs que les vins estampillés HVE seraient plus vertueux que les vins bio.

Par Jérôme Baudouin,
rédacteur en chef
de La Revue du vin de France

HVE, ce label sent-il le soufre ?

C'est le genre de publicité dont le vignoble bordelais serait bien passé, et plus largement le vignoble hexagonal. L'association bordelaise Alerte aux Toxiques a levé 5 000 euros de fonds sur Internet pour réaliser les analyses de résidus de pesticides de 22 cuvées certifiées HVE (Haute valeur environnementale), afin de « mesurer les écarts entre le marketing, les annonces, les promesses et la réalité des pratiques professionnelles », explique l'association.

En juillet 2020, Alerte aux Toxiques a donc confié au laboratoire Dubernet de Narbonne, spécialiste des analyses de résidus de pesticides dans les vins, les 22 cuvées sélectionnées, principalement des vins de Bordeaux et quelques seconds vins de prestigieux crus classés. Et le 15 septembre dernier, elle publiait les résultats en clamant haut et fort que « la HVE est encore gourmande en pesticides ».

Certes, les 22 bouteilles analysées contenaient toutes des résidus de pesticides. Mais quelques cuvées n'étaient pas certifiées HVE, une gageure quand l'on veut dénoncer ce label. Par ailleurs, les niveaux de résidus détectés étaient 25 à 6 000 fois inférieurs aux limites maximales de résidus (LMR) autorisées pour le raisin de cuve. Des doses si faibles qu'elles n'auraient pu être détectées dix ans auparavant. Sur les 171 molécules trouvées, 75 le sont à l'état de traces non quantifiables. Bien que ces doses soient très faibles, l'association met surtout le doigt sur les types de molécules retrouvées : des perturbateurs endocriniens et des molécules CMR (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques).

En voulant montrer à tout prix que la viticulture est grande consommatrice de pesticides, l'association bordelaise se retrouve donc prise à son propre piège. D'une part, elle n'a pas pris soin de vérifier si toutes les cuvées étaient certifiées HVE. D'autre part, elle a réinterprété les résultats des analyses afin de noircir le tableau. Si bien que le laboratoire Dubernet s'est désolidarisé des conclusions publiées par Alerte aux Toxiques.

Cet épisode révèle un problème de fond. Le label HVE, créé en 2012 dans la foulée du Grenelle de l'environnement, se retrouve lui aussi pris à son propre piège marketing. Par sa dénomination ambiguë, Haute valeur environnementale, il

donne le sentiment aux consommateurs que le produit labellisé sera plus bio que bio. Or, le label HVE certifie une agriculture raisonnée. Le principe général est celui de la compensation. J'utilise des pesticides de synthèse, mais je plante des haies pour « verdier » ma production et je gagne des points. Si mon indice de fréquence de traitement (IFT) est inférieur de 20 % à la moyenne régionale, que je désherbe chimiquement sous le rang de vigne et que je laisse 70 % du vignoble enherbé, je gagne des points. Je recycle mon eau, je gagne des points. J'utilise des capsules de phéromones au lieu d'insecticides (ce que l'on appelle du bio contrôle), je gagne encore des points.

Autant d'éléments qui permettent de mesurer le travail d'une propriété viticole en matière environnementale et, en fonction des résultats, de délivrer la certification HVE de niveau 3 mise en avant sur les étiquettes. *A priori*, ce label semble donc être une bonne entrée en matière pour se familiariser avec les contraintes environnementales, sauf qu'il autorise l'usage de tous les types de pesticides commercialisés, CMR et perturbateurs endocriniens compris, et qu'il n'impose pas de période de conversion de plusieurs années comme pour une certification bio. Car celle-ci proscrit les pesticides de synthèse.

Facile à décrocher, le label HVE fait aussi le bonheur de la grande distribution qui communique allègrement dessus. À l'autre bout de la chaîne, le consommateur apparaît donc comme le grand perdant de ce *greenwashing* agricole qui laisse entendre que cette haute valeur environnementale serait tout aussi vertueuse que la mention AB.

Ce premier scandale déclenché par Alerte aux Toxiques n'est sans doute pas le dernier. Les médias généralistes se sont rués sur ces résultats et il ne faudra pas attendre longtemps pour que le HVE soit au cœur d'une nouvelle tourmente.

Dans sa dénomination même, ce label porte en lui toute l'ambiguïté de sa position. Ces dernières années, la viticulture a été largement pointée du doigt pour son usage immodéré des pesticides. A-t-elle besoin de se fourvoyer avec un label de ce type pour écorner encore un peu plus son image aux yeux des consommateurs ?